

*Initiatives ministérielles*

Je suis fier que le vent ait viré de bord parce que je trouvais que le bateau s'en allait dans une très mauvaise direction. Mes commettants le sont aussi parce que je leur ai appris la semaine dernière que nous n'aurions probablement pas, les 18, 19 ou 20 avril, à comparaître devant la commission. Je prétends bien que ce projet de loi sera adopté bientôt et que toutes les consultations seront annulées.

Monsieur le Président, soyez assuré que, au sujet du découpage ou de la révision de la carte électorale, quand mes amis d'en face, d'à côté ou de partout ont des bonnes idées, je suis un gars qui a l'esprit ouvert. J'aime prendre du recul pour avoir une meilleure vision avant de prendre une décision avec l'équipe qui est ici.

J'aime cette Chambre et, pour l'instant, je le répète, je défends les intérêts du Québec et du Canada. Je ne suis pas un séparatiste comme tel aujourd'hui même. J'ai à agir pour le Québec et pour le Canada, et ma position est très claire en ce qui concerne la révision des limites de la carte électorale.

**M. Nic Leblanc (Longueuil):** Monsieur le Président, je remercie le député de Verdun—Saint—Paul de m'applaudir au début de mon discours. Par contre, il serait peut-être mieux d'attendre de savoir ce que je vais dire.

Je pense que ce que mon collègue voulait dire c'est qu'aujourd'hui il prend l'intérêt du Canada et du Québec aussi. C'est ce que j'ai compris.

Monsieur le Président, il me fait plaisir de parler cet après-midi sur le projet de loi C-18 et particulièrement sur l'amendement proposé par le Parti réformiste. Je dois dire que je ne suis pas d'accord avec l'amendement du Parti réformiste parce que, premièrement, il ne donne pas suffisamment de temps pour qu'on puisse analyser en profondeur toutes les conséquences que ces changements de comté comportent.

• (1555)

Je me souviens qu'en 1985-1986, nous avons fait le même exercice. Nous avons dû redéfinir un comté de la rive sud de Montréal et cela a été passablement long parce qu'à l'époque, on suggérait de retrancher de Longueuil la partie qui prenait de l'expansion. On enlevait, dans mon comté, toute la partie industrielle où il y avait des terrains disponibles pour prendre de l'expansion. Je me retrouvais dans une ville où un député qui voulait promouvoir l'économie de sa région n'avait presque plus d'opportunités. Pour cette raison en particulier, à partir de la proposition faite à ce moment-là, j'ai demandé l'opinion du maire de Longueuil, et aussi celle des représentants du Parti libéral qui étaient mes adversaires, mais aussi des collaborateurs, et nous avons décidé d'un commun accord que ce n'était pas une bonne idée de diviser Longueuil à cet endroit.

De ce fait, nous avons dû refaire environ cinq ou six comtés. Le fait de dire qu'on ne diminuerait pas la population à l'est du comté de Longueuil, mais plutôt au sud, nous a obligés à redessiner le comté de Saint-Hubert, de La Prairie, de Saint-Jean, de Chambly et de Verchères. Vous vous imaginez le temps que cela a pris. Alors, c'est pour ces raisons que j'appuie le projet de loi

proposé par le directeur général des Élections dans le schéma de réaménagement des comtés qu'on a reçu.

L'autre point qui me porte à dire qu'il nous faut plus de temps, particulièrement dans le comté de Longueuil et la grande région de la rive sud de Montréal, c'est que la Montérégie ou la grande rive sud de Montréal est la région, au Québec, où il y a eu le plus d'expansion depuis les 15 dernières années. C'est dans la région de la Montérégie qu'il s'est créé le plus d'emplois au Québec. Et c'est là que la population a augmenté le plus, je pense. D'ailleurs, c'est pour ces raisons qu'on propose un nouveau comté sur la rive sud de Montréal et un nouveau comté sur la rive nord, c'est-à-dire à Laval.

Il faut aussi prendre en considération qu'il y a beaucoup d'études qui se font actuellement, entre autres, le rapport Pichette, commandé par le gouvernement du Québec, qui propose aussi de nouvelles régions sur la rive sud de Montréal. La rive sud de Montréal ne serait plus gérée par la SMD, la Société montréalaise de développement, mais elle serait divisée en deux sous-régions qui seraient gérées par la grande région du Montréal métropolitain. Il y aurait Montréal, deux régions sur la rive sud, Laval, le West Island et l'est de Montréal qui pourraient créer une grande communauté de développement économique. Tout ça amènera bien sûr des changements importants sur la rive sud de Montréal.

Actuellement, comme je l'ai mentionné plus tôt, nous sommes gérés par la Montérégie. J'ai personnellement siégé à la table de concertation Partenaires pour l'emploi, où ont siégé également des députés du Québec, des maires, des préfets, des MRC, des hauts fonctionnaires du fédéral, et on se rend compte que la Montérégie n'est pas nécessairement une région facile à administrer. Il y a beaucoup d'intérêts qui ne sont pas communs.

• (1600)

Les gens de Granby, Bromont, Saint-Jean n'ont pas beaucoup d'affinité avec Longueuil, Boucherville et Saint-Lambert. C'est pour ces raisons que nous sommes en train actuellement d'étudier en profondeur de quelle façon on pourrait le mieux gérer la grande rive sud de Montréal pour faire en sorte que l'on soit plus efficace à tout point de vue—que ce soit au niveau du développement économique, que ce soit au niveau de la gestion des affaires sociales, des affaires culturelles, tourisme. Alors, nous sommes en train actuellement de faire cette étude en profondeur pour faire en sorte que notre région soit de plus en plus prospère dans les secteurs que je viens de mentionner.

Alors, bien sûr que le fait de prendre deux ans, et qu'il y ait des commissions qui nous aident à étudier en profondeur de quelle façon on devrait diviser nos comtés sur la rive sud, je pense que cela m'apparaît d'un intérêt marqué et je pense qu'on a vraiment besoin de tout cela.

J'ai, bien sûr, été très impliqué sur la rive sud de Montréal depuis une bonne quinzaine d'années—on n'a pas à me le répéter, mais, monsieur le Président, je dois rappeler aux gens que j'ai été en 1983-1984, président de la Chambre de commerce de la grande rive sud de Montréal et nous avons déjà abordé ce sujet. Vous voyez que c'est quand même assez long.